REPUBLIQUE FRANCAISE - LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

9e Circonscription des Bouches-du-Rhône

CANDIDAT SOCIALISTE POUR LA MAJORITE DE LA FRANCE

Louis PHILIBERT

Maire du Puy-Sainte-Réparade
Président du Conseil Général
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre, Médaille de la Résistance
Député sortant

Pierre GABERT

Professeur à l'Université
Candidat suppléant



LOUIS PHILIBERT est né le 12 juillet 1912 à PERTUIS (Vaucluse). Ouvrier agricole de 1924 à 1929, il est ensuite conducteur d'engins de travaux publics.
Mobilisé en 1939, Louis PHILIBERT entre dans la Résistance, ce qui lui vaudra la Croix de Guerre, la Médaille de la Résistance, la Légion d'Honneur et de nombreuses décorations étrangères.
Conseiller municipal de 1947 à 1953, maire du Puy-Sainte-Réparade depuis 1953, Louis PHILIBERT est élu conseiller général de Peyrolles en 1955, puis député de la IXe Circonscription en 1962.
Il préside le Conseil général des Bouches-du-Rhône depuis 1967.
Louis PHILIBERT est également président de la Société Provençale d'Equipement et président du Conseil d'administration de l'hôpital psychiatrique d'Aix-en-Provence.

PIERRE GABERT est né à la MOTTE-D'AIGUES il y a 53 ans, de parents instituteurs. Il a fait ses études supérieures à la Faculté des Lettres d'Aix.
Agrégé, il devient ensuite assistant à la Sorbonne, puis Docteur d'Etat. Il est élu en 1961 professeur à l'Université d'Aix et enseigne également à l'Institut d'Etudes Politiques.
Pierre GABERT est vice-président de l'Université d'Aix-Marseille. Il est officier des Palmes académiques.
Marié, père de 2 enfants, Pierre GABERT s'est engagé très tôt dans la Résistance.
Il a été adjoint à la mairie d'Aix jusqu'en 1979, chargé de l'Urbanisme.

Je veux avant toute chose remercier chaleureusement les 37.492 électrices et électeurs qui, dès le premier tour, m'ont témoigné, ainsi qu'à Pierre Gabert, une confiance sans réserve en me plaçant en tête de tous les candidats, avec près de 43 % des suffrages.

Le succès de la Gauche, et tout particulièrement du Parti socialiste, a amplifié avec logique et bon sens le vote présidentiel du 10 mai et apporté une massive approbation à l'action déjà résolument engagée par François Mitterrand et par son gouvernement.

Les Françaises et les Français n'ont pas été dupes des rumeurs alarmistes et mensongères de nos adversaires.

Le pays est resté et demeure calme.

Non seulement les libertés n'ont pas été altérées, mais elles ont été, au contraire, élargies et confortées.

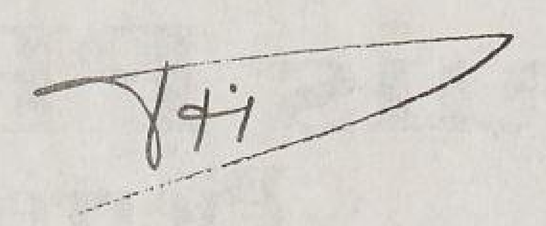
Il faut maintenant aller plus loin.

Rien n'est gagné. Il reste à transformer le succès en victoire, à donner à la France la majorité parlementaire qui mettra en œuvre la politique définie par le président de la République.

Pour cette tâche exaltante, unissons-nous par-delà la diversité de nos opinions. On ne peut pas vivre continuellement en divisant.

Pour donner force de loi à l'espérance, candidat du rassemblement je vous demande de m'aider dans l'intérêt de la France et des Français.

Louis PHILIBERT.



Le Gouvernement de Pierre **Mauroy** a déjà pris des mesures qui changent la vie des Français :

- Augmentation du SMIC : + 10 %
- Accroissement de l'ALLOCATION LOGEMENT : + 25 %
- Augmentation du MINIMUM VIEILLESSE : + 20 %
- ALLOCATION HANDICAPES-ADULTES : + 20 %
- SUPPRESSION DU TICKET MODERATEUR de la Sécurité Sociale
- Construction de 50.000 LOGEMENTS SOCIAUX SUPPLEMENTAIRES
- Création de plus de 54.000 EMPLOIS DANS LES SERVICES PUBLICS directement UTILES A LA POPULATION (infirmières et aides-soignantes, aides-ménagères, PTT, Education nationale...)
- Majoration de toutes les PENSIONS DE GUERRE ET RETRAITE DU COMBATTANT : + 5 %.
- SUPPRESSION DE LA VIGNETTE MOTO.
- 2,6 MILLIARDS DE FRANCS AFIN DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

MESURES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS, EN PARTICULIER POUR L'INSTALLATION DES JEUNES (DOTATION RELEVEE DE 20 % EN JUILLET ET DOUBLEE AVANT FIN 1982, MAJORATION DE L'ENVELOPPE DES PRETS DU CREDIT AGRICOLE).

POUR FINANCER CES PREMIERES MESURES, LES RECETTES PROVIENDRONT DE LA TAXATION DES PROFITS EXCEPTIONNELS DES BANQUES ET DES COMPAGNIES PETROLIERES, DE L'IMPOSITION DES CONTRIBUABLES LES PLUS FORTUNES, CEUX DONT L'IMPOT SUR LE REVENU A EXCEDE 80.000 F EN 1980, ENFIN DE LA TAXATION DE PRODUITS DE LUXE ET DES FRAIS GENERAUX DES SOCIETES

SOIT 6,8 MILLIARDS DE RECETTES

AFIN DE PERMETTRE A FRANÇOIS MITTERRAND DE POURSUIVRE SON ACTION ET DE REALISER COMPLETEMENT LES GRANDES REFORMES QUE TOUS LES FRANÇAIS ATTENDENT.

POUR UNE FRANCE FORTE ET TRANQUILLE, UNE JEUNESSE RESPONSABLE

LES CANDIDATS SOCIALISTES POUR LA MAJORITE DE LA FRANCE

Louis PHILIBERT

Pierre GABERT

IMP. MANIVET - MARSEILLE